

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2018

2018

République Française

**Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre**

SOMMAIRE

Service de l'Administration Générale

SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
BUREAU DU 26 SEPTEMBRE 2018		
1	Indemnisation RC : indemnisation d'un agent des dommages causés à son véhicule lors de la tonte des espaces verts du CSP Chinon	6
2	Convention de mise à disposition de moyens avec l'UDSP	6
3	Servitude de passage pour le raccordement au réseau pluvial de la Communauté de communes du Castelrenaudais	6
4	Cession d'une parcelle du CS le Bouchardais à la communauté de communes de Tavant	6
5	Convention de partenariat opérationnel liée à la procédure de gaz renforcée avec SOREGIES	6
6	Mise à disposition exceptionnelle d'un logement du parc du SDIS	6
7	Convention d'utilisation du gymnase de la communauté de communes de Loches Sud Touraine	7
8	Convention d'utilisation du gymnase de la commune de Vouvray	7
9	Convention d'utilisation des installations sportives du centre aquatique du Lac	7
10	Renouvellement du service civique volontaire	7
11	Gestion du bois de coupe au CEFOR	7
12	Proposition de don n° 3 d'un véhicule à l'UDSP	7
13	Vente n° 1 de 2018 d'un véhicule et ses équipements	8
14	Proposition de vente n° 1 (véhicules et équipements) de 2018	8
15	Prise en charge des frais de déplacement FMPA des DDSIS à Bruxelles	8
BUREAU DU 7 NOVEMBRE 2018		
16	Convention de mise à disposition de locaux et de matériels du CSP de Tours centre à l'école de secours et de sauvetage 37	8
17	Convention de mise à disposition des installations sportives du CSP Sud agglo	8
18	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches	8
19	Convention d'utilisation des installations sportives de la communauté de communes de Loches Sud Touraine	9
20	Convention pour la mise à disposition d'un terrain appartenant à l'association Diocésaine	9
21	Acquisition de véhicules type « camion-citerne rural moyen » (CCRM)	9
22	Appel d'offres ouvert « location de bouteilles avec manométrie intégrée et fourniture de gaz médicaux oxygène et Meopa	9
23	Marché 17/9/6 – Acquisition de véhicules légers avec aménagements pour le SDIS 37 – demande de remise de pénalités de retard	9
24	Convention de partenariat entre l'association VISOV et le SDIS 37	9
25	Emprunt 2018 du SDIS – consultation et analyse des offres des banques	9
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 NOVEMBRE 2018		
26	Décision modificative n° 1 exercice 2018	10
27	Création par anticipation de deux postes budgétaires de caporal au 1 ^{er} décembre 2018	10
28	Création d'un poste budgétaire de commandant dans le cadre d'une mise à disposition auprès du ministère de l'intérieur	10
29	Autorisation de recrutement de contractuels sur les emplois permanents de médecin-chef et de médecin SPP	10
30	Modification du régime indemnitaire de la filière formation	10
31	Mise en place du régime indemnitaire de la spécialité cynotechnie	11
32	Transformations de postes au titre de l'année 2019	11
33	Répartition des contingents communaux 2019	11
34	Paiement des dépenses avant adoption du Budget primitif 2019	11
35	Renouvellement de la convention du réseau R3SGC	11
BUREAU DU 5 DECEMBRE 2018		
36	Ventes n° 2 de 2018 de véhicules et équipements	12
37	Modalités d'amortissement du matériel roulant et des matériels de transport	12
38	Modalités de reprise des subventions d'équipement perçues	12
39	Indemnisation d'un agent dans le cadre de la protection fonctionnelle	12
40	Convention entre le SDIS 37 et le Comité des œuvres sociales des personnels du SDIS pour la mise à disposition d'un agent	12
41	Convention de formation d'intégration mutualisée SPP 2019	13
42	Avenant n° 2 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – extension du périmètre des actes	13
43	Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de moyens entre le SDIS 37 et l'UDSP 37	13
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2018		
44	Création par anticipation de six postes budgétaires de caporal au 1 ^{er} mars 2019	13
45	Création d'un poste organigramme et budgétaire temporaire dans le cadre du remplacement de l'officier SPP mis à disposition du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de CHINON	13
46	Recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI)	13
47	Décision Modificative n° 2 exercice 2018	14

	ANNEXES	18
	ARRETES DU PRESIDENT	22

DOSSIER N° 1

**INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS
EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à indemniser un agent du SDIS pour un montant de 595,80 euros TTC correspondant aux réparations effectuées sur son véhicule endommagé par des projectiles lors de la tonte des espaces verts du CSP.

DOSSIER N° 2

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS ENTRE LE SDIS 37 ET L'UDSP 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition de moyens avec l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N° 3

**ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE POUR LE RACCORDEMENT DU
BATIMENT INDUSTRIEL AU RESEAU COMMUNAL D'EAUX PLUVIALES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à signer les documents notariés nécessaires à l'établissement d'une servitude de passage avec la Communauté de Communes du Castelrenaudais pour le raccordement du bâtiment industriel au réseau communal d'eaux pluviales et les obligations de chacune des parties quant à leur entretien et responsabilité.

DOSSIER N° 4

**PROPOSITION DE CESSION D'UNE PARCELLE DU CS DU BOUCHARDAIS
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TAVANT**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau :

- acceptent la cession, à la commune de Tavant, à l'euro symbolique d'une portion d'environ 300 m² de l'emprise foncière du centre de secours du Bouchardais, cadastrée ZB 76, afin d'y implanter 8 containers pour la collecte des ordures ménagères ;

- autorisent le président du conseil d'administration à signer les documents nécessaires à l'opération, notamment l'acte notarié.

DOSSIER N° 5

**CONVENTION DE PARTENARIAT OPERATIONNEL LIEE A LA
PROCEDURE GAZ RENFORCEE AVEC SOREGIES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention tripartite de partenariat opérationnel liée à la procédure gaz renforcée avec la Préfecture et SOREGIES.

DOSSIER N° 6

MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LOGEMENT DU PARC DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le Président du Conseil d'Administration à conclure un bail d'occupation d'un bien du SDIS avec un agent du SDIS 37 pour une durée de trois mois, renouvelable une seule fois.

DOSSIER N° 7**CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LOCHES SUD TOURAINE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation du gymnase situé sur la commune de Reignac-sur-Indre et appartenant à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

DOSSIER N° 8**CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNE DE VOUVRAY**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation du gymnase communal avec la commune de Vouvray.

DOSSIER N° 9**CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU CENTRE AQUATIQUE DU LAC**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation des installations sportives avec le centre aquatique du Lac.

DOSSIER N° 10**RENOUVELLEMENT DU SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau :

- autorisent le renouvellement de la mise en place, au SDIS, du service civique volontaire,
- approuvent le versement d'une prestation en nature de 107,58 € par mois, pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport.

DOSSIER N° 11**GESTION DU BOIS DE COUPE AU CEFOR**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent :

- la cession à titre gratuit (don en nature) du bois de coupe du centre de formation à l'association des personnels du service d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire (AP SIS) pour l'année 2018 ;
- le président du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à celle-ci.

DOSSIER N° 12**PROPOSITION DE DON N° 3 D'UN VEHICULE A L'UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS D'INDRE-ET-LOIRE (UDSP37)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent :

- la sortie de l'inventaire du SDIS du véhicule figurant sur la liste ci-dessous
- acceptent le don à l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire, à titre gracieux.

N° paierie	N° interne SDIS	Désignation	Immatriculation	Kilométrage	Imputation	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissements opérés au 31/12/2016	VNC au 31/12/2016
1991-00977	1991-00977	1 FPT RENAULT 5882 TD 37	5882 TD 37	37 285	21561	55 000,74 €	0,00 €	55 000,74 €	0,00 €
1991-00032	1991-00032	Fourgon Pompe Tonne EQUIPEMENT FPT SUR 5882 TD 37 (2150)				46 780,29 €	0,00, €	46 780,29 €	0,00 €
TOTAL compte 21561						101 781,03 €	0,00 €	101 781,03 €	0,00 €

DOSSIER N° 13**VENTE N°1 DE 2018 D'UN VEHICULE ET EQUIPEMENTS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau autorisent la vente pour 1 000 € de l'ensemble CEPARI dont la liste des biens figure en annexe.

La valeur d'acquisition (VA), l'amortissement cumulé et la valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2018, des biens vendus, s'élèvent aux sommes suivantes :

ARTICLE	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2018	VNC au 31/12/2018	Prix de vente	Plus value
S/total article 21561	118 170,23 €	0,00 €	118 170,23 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL	118 170,23 €	0,00 €	118 170,23 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

DOSSIER N° 14**PROPOSITION DE VENTE N°1 (VEHICULES ET EQUIPEMENTS) de 2018**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau acceptent la proposition de vente des véhicules dont la liste est ci-après annexée, organisée par la Sté ALCOPA Auction, ainsi que leur sortie de l'inventaire de l'établissement.

DOSSIER N° 15**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT FMPA DES DDSIS A BRUXELLES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, conformément aux dispositions de l'alinéa 5 de l'article 7 du décret susvisé :

- acceptent de fixer, pour la durée du déplacement du directeur départemental du 22 au 24 octobre 2018 à Bruxelles, des règles dérogatoires à l'arrêté du 3 juillet 2016 ;
- autorisent la prise en charge, sur le budget du SDIS, des frais réellement engagés par le Directeur départemental.

**RÉUNION DU BUREAU
DU 7 NOVEMBRE 2018**

DOSSIER N° 16**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIELS DU CSP DE TOURS CENTRE A L'ECOLE DE SECOURS ET DE SAUVETAGE D'INDRE-ET-LOIRE (ESS37)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention avec l'Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire afin que soit mis, à sa disposition, des locaux et du matériel du CSP de Tours Centre.

DOSSIER N° 17**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DU CSP SUD AGGLO**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition de locaux du CSP Sud Agglo avec la zone de défense et de sécurité Ouest de la gendarmerie afin de mettre à la disposition des personnels de l'antenne GIGN de Tours, les équipements sportifs du centre de secours principal du Sud Agglo.

DOSSIER N° 18**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASE DU CSP LOCHES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches avec L'IME "Les Althéas" Institut Médico Educatif de Beaulieu-Lès-Loches.

DOSSIER N° 19

CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LOCHES SUD TOURAINE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation du gymnase situé sur la commune de Montrésor et appartenant à la communauté de communes Loches Sud Touraine.

DOSSIER N° 20

CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A L'ASSOCIATION DIOCESAINE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention avec l'Association Diocésaine pour la mise à disposition d'un terrain lui appartenant sur lequel sont implantés deux bungalows qui servent de vestiaire aux sapeurs-pompiers.

DOSSIER N° 21

ACQUISITION DE VEHICULES TYPE « CAMION-CITERNE RURAL MOYEN » (CCRM)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de l'accord-cadre pour l'acquisition de véhicules type Camion-Citerne Rural Moyen (CCRM).

DOSSIER N° 22

APPEL D'OFFRES OUVERT "LOCATION DE BOUTEILLES AVEC MANOMETRIE INTEGREE ET FOURNITURE DE GAZ MEDICAUX OXYGENE ET MEOPA"

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de l'accord-cadre pour la location, la mise à disposition et la recharge des bouteilles de gaz à usage médical destinées à équiper les engins opérationnels du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N° 23

MARCHE 17/9/6 "ACQUISITION DE VEHICULES LEGERS AVEC AMENAGEMENTS POUR LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE" - REMISE DE PENALITES DE RETARD –

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, accordent une remise de pénalités pour les 59 jours de retard de livraison des véhicules utilitaires 6/7 places de type « fourgon », soit un montant d'exonération de pénalités de 5 213,65 € HT.

DOSSIER N° 24

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION VISOV ET LE SDIS37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de partenariat entre l'association VISOV et le SDIS 37

- décident d'adhérer à l'association en tant que personne morale pour un montant de 200 €.

DOSSIER N° 25

EMPRUNT 2018 DU SDIS – CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES DES BANQUES

*Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le président à signer le contrat d'emprunt au nom du SDIS avec le **Crédit Agricole Touraine Poitou** à hauteur de deux millions et cinq cent mille euros (2 500 000 €) d'une durée de 20 ans précédée d'une phase de mobilisation des fonds (différé d'amortissement), courant jusqu'au 31 décembre 2019 dont le projet est annexé à la présente délibération et à procéder ultérieurement, sans autre délégation, à l'ensemble des opérations consécutives à l'exécution de l'emprunt prévues au contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.*

DOSSIER N° 26

DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2018

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- *approuvent le présent rapport et la Décision Modificative n°1 de 2018 jointe et ses annexes ;*
- *actualisent les autorisations de programme (A.P.) et les crédits de paiement des opérations listées ;*
- *autorisent la réduction des subventions attribuées à l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire de 4 679 € et au comité des œuvres sociales du personnel du SDIS de 8 230 €.*

En intégrant la présente Décision Modificative (DM1), le montant cumulé du budget 2018 (BP+BS+DM) s'établit à 62 048 059,90€ dont 16 786 559,81€ en section d'investissement et 45 261 500,09€ en section de fonctionnement.

DOSSIER N° 27

**CRÉATION PAR ANTICIPATION DE 2 POSTES BUDGÉTAIRES
DE CAPORAL AU 1^{er} DECEMBRE 2018**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la création par anticipation de 2 postes budgétaires permanents du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à compter du 1er décembre 2018.

DOSSIER N° 28

**CRÉATION D'UN POSTE BUDGÉTAIRE DE COMMANDANT DANS LE CADRE
D'UNE MISE A DISPOSITION AUPRES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la création d'un poste budgétaire permanent du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de sapeurs-pompiers professionnels du grade de commandant à compter du 1er novembre 2018 suite à la mise à disposition d'un officier du grade de commandant auprès de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

DOSSIER N° 29

**AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS SUR
LES EMPLOIS PERMANENTS DE MEDECIN-CHEF ET DE MEDECIN SPP**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le recrutement d'agents contractuels de droit public sur les emplois permanents de médecin-chef et de médecin SPP.

DOSSIER N° 30

MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIÈRE FORMATION

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la modification du régime indemnitaire des SPP du SDIS 37 avec la modification de l'indemnité de spécialité formation à compter du 1^{er} janvier 2019, et la concomitance des deux dispositifs d'attribution de l'indemnité de spécialité formation jusqu'à la fin de la période transitoire fixée au 31 décembre 2019, à savoir :

- *Indemnités FOR1 à 4%, FOR2 à 7%, FOR3 à 10%, sous réserve :
 - o *de la détention du diplôme correspondant ;*
 - o *de la réalisation de 40 heures d'encadrement sur le temps de travail de formations au profit du groupement formation ;*
 - o *de l'inscription sur liste annuelle d'aptitude, conformément aux délibérations du 22 juin 2000 et du 12 novembre 2015 ;**
- *Indemnités accompagnateur de proximité à 4%, formateur accompagnateur à 7%, concepteur de formation à 10%, sous réserve :*

- de la détention du diplôme correspondant ;
- de la réalisation de 40 heures d'encadrement sur le temps de travail de formations au profit du groupement formation ;
- de l'inscription sur liste annuelle d'aptitude, conformément aux délibérations du 22 juin 2000 et du 12 novembre 2015 ;

DOSSIER N° 31

MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA SPECIALITE CYNOTECHNIE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la modification du régime indemnitaire des SPP du SDIS 37 avec la mise en place de l'indemnité de spécialité cynotechnie à compter du 1^{er} janvier 2019 et attribuée dans les conditions suivantes :

- CYN 1 à 4%, CYN 2 à 7%, CYN 3 à 10%, sous réserve de l'inscription sur liste annuelle préfectorale d'aptitude

DOSSIER N° 32

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le Président du conseil d'administration, à :

- transformer les 2 postes d'adjoint technique en 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe au titre de l'année 2019

- signer les arrêtés correspondants

- adopter le tableau des effectifs approuvé au 1^{er} janvier 2019 tel qu'il figure en annexe

DOSSIER N° 33

REPARTITION DES CONTINGENTS COMMUNAUX 2019

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- arrêtent le montant global des contributions communales de l'année 2019 à la somme de 10 673 020 € (soit au montant identique à 2018) ;

- décident de répartir ce montant à l'identique de 2018 ;

- valident le tableau ci-après annexé.

DOSSIER N° 34

PAIEMENT DES DEPENSES AVANT L'ADOPTION DU BUDGET 2019

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- approuvent le présent rapport et autorisent, avant l'adoption du budget 2019, le Président du conseil d'administration, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, non compris :

- les crédits afférents au remboursement de la dette en capital des annuités arrivant à échéance ;

- les crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme.

DOSSIER N° 35

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DU RESEAU R3SGC

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, décident de reconduire la convention au réseau R3SGC et son avenant pour une période de un an.

**RÉUNION DU BUREAU
DU 5 DECEMBRE 2018**

DOSSIER N° 36

VENTES N°2 DE 2018 DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent la vente pour 14 500 € des quatre véhicules et leurs équipements dont la liste figure en annexe.

La valeur d'acquisition (VA), l'amortissement cumulé et la valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2018, des biens vendus, s'élèvent aux sommes suivantes :

ARTICLE	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2018	VNC au 31/12/2018	Prix de vente	Plus value
S/total article 21561	413 234,50 €	7 795,00 €	401 246,81 €	11 987,69 €	14 500,00 €	2 512,31 €
TOTAL	413 234,50 €	7 795,00 €	401 246,81 €	011 987,69 €	14 500,00 €	2 512,31 €

DOSSIER N° 37

**MODALITES D'AMORTISSEMENT DU MATERIEL ROULANT
ET DES MATERIELS DE TRANSPORT**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité approuvent les durées d'amortissement des biens figurant ci-après :

Type de Véhicules	Durée d'amortissement proposée
Moyens aériens, engins pompes (>3,5t dont CCF), VPI, VLTT et cellules / porte-cellules ou autres moyens spécialisés / remorques	20 ans
VTU, VTP	15 ans
VSAV et VL	12 ans

DOSSIER N° 38

MODALITES DE REPRISE DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERÇUES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité acceptent de fixer à 10 ans la durée de reprise des subventions d'investissement perçues rattachées aux actifs amortissables pour le financement de divers biens ayant des durées d'amortissement différentes.

DOSSIER N° 39

INDEMNISATION D'UN AGENT DANS LE CADRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration :

- à verser la somme de 200 euros au sapeur-pompier agressé lors d'une intervention

- et à se subroger ainsi au droit de la victime pour obtenir de l'agresseur le remboursement des sommes versées.

DOSSIER N° 40

**CONVENTION ENTRE LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE ET LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES
PERSONNELS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition d'un agent avec le Comité des Œuvres Sociales du SDIS d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N° 41

CONVENTION DE FORMATION D'INTEGRATION MUTUALISEE SPP 2019

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du conseil d'administration à signer la convention de formation relative à la formation d'intégration des sapeurs-pompiers professionnels pour l'année 2019 avec les SDIS 18, 28, 36, 41, 45 et 58.

DOSSIER N° 42

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE - EXTENSION DU PERIMETRE DES ACTES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- approuvent l'avenant n°2 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité permettant d'étendre le périmètre aux actes de la commande publique, à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

- donnent pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

DOSSIER N° 43

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS ENTRE LE SDIS 37 ET L'UDSP 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le président du conseil d'administration à signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de moyens avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 DECEMBRE 2018**

DOSSIER N° 44

CRÉATION PAR ANTICIPATION DE 6 POSTES BUDGÉTAIRES DE CAPORAL AU 1^{er} MARS 2019

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la création par anticipation de 6 postes budgétaires permanents du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à compter du 1^{er} mars 2019.

DOSSIER N° 45

CRÉATION D'UN POSTE ORGANIGRAMME ET BUDGÉTAIRE TEMPORAIRE DANS LE CADRE DU REMPLACEMENT DE L'OFFICIER SPP MIS A DISPOSITION DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE (CNPE) DE CHINON

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la création d'un poste organigramme et budgétaire à titre temporaire du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de sapeurs-pompiers professionnels du grade de commandant à compter du 1^{er} mars 2019 afin de permettre une période de tuilage entre les deux officiers mis à disposition du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Chinon.

DOSSIER N° 46

RECHERCHE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE (RCCI)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- valident la mise en place des missions Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie (RCCI) au sein du SDIS 37,

- autorisent le président du conseil d'administration à signer les documents liés à cette mission.

DECISION MODIFICATIVE N°2 EXERCICE 2018

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent le présent rapport et la Décision Modificative n° 2 de 2018, jointe.

En intégrant la présente Décision Modificative (DM2), le montant cumulé du budget 2018 (BP+BS+DM1+DM2) s'établit à 62 048 059,90€ dont 16 786 559,81 € en section d'investissement et 45 261 500,09 € en section de fonctionnement.

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration et des Finances

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 9 juillet 2019

ANNEXES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	Convention de mise à disposition de moyens entre le SDIS 37 et l'UDSP 37	<u>2</u>
2	Convention de partenariat opérationnel liée à la procédure gaz renforcée avec Soregies	<u>5</u>
3	Convention d'utilisation des installations sportives de la communauté de communes de Loches sud Touraine	<u>8</u>
4	Convention d'utilisation des installations sportives de la commune de Vouvray	<u>9</u>
5	Convention d'utilisation des installations sportives du centre aquatique du Lac	<u>10</u>
6	Vente n° 1 de 2018 d'un véhicule et équipements	<u>11</u>
7	Proposition de vente n° 1 (véhicules et équipements) de 2018	<u>13</u>
8	Convention de mise à disposition de locaux et de matériels du CSP de Tours centre à l'Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire (ESS37)	<u>14</u>
9	Convention de mise à disposition des installations sportives du CSP Sud Agglo	<u>17</u>
10	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP Loches	<u>18</u>
11	Convention d'utilisation des installations sportives de la Communauté de communes de Loches Sud Touraine – gymnase de Montrésor	<u>20</u>
12	Convention pour la mise à disposition d'un terrain appartenant à l'association Diocésaine	<u>22</u>
13	Convention de partenariat entre l'association VISOV et le SDIS 37	<u>23</u>
14	Décision Modificative n° 1 exercice 2018	<u>24</u>
15	Transformations de postes au titre de l'année 2019	<u>25</u>
16	Répartition des contingents communaux 2019	<u>26</u>
17	Ventes n° 2 de 2018 de véhicules et équipements	<u>28</u>
18	Convention entre le SDIS 37 et le COS 37 pour la mise à disposition d'un agent	<u>29</u>
19	Convention de formation d'intégration mutualisée SPP 2019	<u>30</u>
20	Avenant n° 2 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – extension du périmètre des actes	<u>31</u>
21	Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de moyens entre le SDIS 37 et l'UDSP 37	<u>32</u>
22	Décision Modificative n° 2 exercice 2018	<u>33</u>

ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CASDIS

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté n° 1662/2018 portant délégation de signature au DDSIS pour la période du 1 ^{er} au 12/08/2018 en l'absence du président et des vice-présidents
2	Arrêté n° 1669/2018 portant délégation de signature au DDSIS en l'absence du médecin-chef du service de santé et de secours médical
3	Arrêté n° 1865/2018 portant désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA)
4	Arrêté n° 1977/2018 portant délégation de signature au DDSIS
5	Arrêté n° 1985/2018 portant délégation de signature au directeur administratif et financier, chef du pôle administratif et financier
6	Arrêté n° 1986/2018 portant délégation de signature au chef du groupement finances et commande publique
7	Arrêté n° 1987/2018 portant délégation de signature au chef du pôle prévention et organisation des secours
8	Arrêté n° 1998/2018 portant délégation de signature au chef du groupement opérations et prospectives
9	Arrêté n° 1989/2018 portant délégation de signature au chef du groupement prévention et prévision des risques
10	Arrêté n° 1990/2018 portant délégation de signature au chef du pôle ressources humaines et compétences
11	Arrêté n° 1991/2018 portant délégation de signature au chef du groupement ressources humaines
12	Arrêté n° 1992/2018 portant délégation de signature au chef du groupement formation
13	Arrêté n° 1993/2018 portant délégation de signature au chef du pôle soutien technique et logistique
14	Arrêté n° 1994/2018 portant délégation de signature au chef du groupement logistique équipement et matériels
15	Arrêté n° 1995/2018 portant délégation de signature au chef du groupement des systèmes d'information et de communication
16	Arrêté n° 1996/2018 portant délégation de signature au chef du groupement prévention et prévision des risques
17	Arrêté n° 2033/2018 portant délégation de signature au chef du groupement territorial nord
18	Arrêté n° 2065/2018 portant délégation de signature au chef du groupement territorial sud
19	Arrêté n° 2066/2018 portant délégation de signature au chef du groupement territorial ouest
20	Arrêté n° 2073/2018 portant délégation de signature au directeur départemental adjoint, chef du pôle prévention et organisation des secours
21	Arrêté n° 2198/2018 portant délégation de signature au médecin du service santé et secours médical
22	Arrêté n° 2277/2018 portant délégation de signature temporaire au DDSIS pour les élections professionnelles du 6/12/2018
23	Arrêté n° 2583/2018 portant délégation de signature au chef du pôle soutien technique et logistique
24	Arrêté portant liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de l'année 2018
25	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché hors classe au titre de l'année 2018
26	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe au titre de l'année 2018
27	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe au titre de l'année 2018
28	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal au titre de l'année 2018

29	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe au titre de l'année 2018
30	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe au titre de l'année 2018
31	Arrêté portant liste départementale des médecins habilités pour la détermination de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers
32	Arrêté portant liste d'aptitude pour l'accès au grade de lieutenant 2 ^{ème} classe de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2018
33	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de lieutenant hors classe de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2018
34	Arrêté portant tableau d'avancement au grade de commandant de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2018
35	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe au titre de l'année 2019
36	Arrêté portant nomination des représentants du personnel à la CAP compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie B du SDIS 37
37	Arrêté portant nomination des représentants du personnel à la CAP compétente à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS 37
38	Arrêté portant nomination des représentants du personnel à la CAP compétente à l'égard des personnels administratifs et techniques de catégorie C du SDIS
39	Arrêté portant nomination des représentants du personnel au comité technique du SDIS